Réunion du conseil d'administration du 06/07/2022

Lieu : Aux Magasins Libres.
Présents : Edith, Martine, Thierry, José, Claude, Marc, Jean François, Jean Jacques, Didier.
Absent :
Invités :
Excusé : Ouverture de la séance à 20H30

Ordre du jour :

1- Point financier
2- Validation du Digifile
3- Forum des Associations
4- Prospection pour de futurs concerts
5- Flash Mob aux Magasins Libres
6- Reprise des répétitions
7- Questions diverses

1) Point financier

Jean François nous fait un point sur l'état de nos finances.
Compte courant : 2400€
Livret : 375€
Espèces : 270€

2) Validation du Digifile

A la vue de ce point financier et compte tenu de recettes à venir, le CA décide de valider le Digifile comme support de notre CD.
Le coût de celui-ci : 2491,20€
Dans l'hypothèse d'une provision insuffisante, certains membres pourraient contribuer au financement du CD. Les frais engagés étant remboursés avec les recettes des futures prestations.

3) Forum des Associations

Le groupe sera présent à ce forum.
Les dates : les samedi 10 et dimanche 11 septembre 2022. Installation du stand le vendredi à partir de 18H00.
Prévoir des photos et décorations, des flyers, des bulletins se souscription. Claude va voir avec la société « MAJUSCULE » pour la réalisation de panneaux photos.
Le groupe se produira pour une prestation de 30 minutes le samedi 10 à 18H30 et le dimanche 11 à 15H00.

4) Prospection pour de futurs concerts

Nous allons reprendre les demandes de concert qui n'ont pas pu êtres réalisées suite à la pandémie (EHPAD à Epernay, Maison de quartier de Maison Blanche) et prospecter auprès de communes ayant un lien avec le milieu maritime ou fluvial (Boulogne sur Mer, Longueuil Annel, des communes organisant des rassemblements de vieux gréements).

5) Flash Mob aux Magasins Libres

Claude propose de réaliser un Flash Mob aux Magasins Libres le 14 septembre 2022 à 19H30.
Marc se charge mettre cette demande au calendrier du groupe où chacun pourra indiquer ou non sa présence à cette prestation.

6) Reprise des répétitions

La reprise des répétitions est programmée au 7 septembre 2022. Nous attendons la réponse de la mairie pour connaître quelle salle nous sera attribuée à savoir la salle Saint Thierry ou notre préférence la salle Vauban.

7) Questions diverses

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la séance à 21H30.

Le Secrétaire

Le Président